

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33)		86
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Christian CHIAPPELLA , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Patrick HEYRIES , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Philippe IZOARD , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Olivier LEDEY , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Gilles MEGIS , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Jacques NATTA , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme.	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme.	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Nicolas TRABUC , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Nathalie CZIMER-SYLVESTRE , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
M.	Serge SARDELLA , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Mme.	Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Bruno MALGAT, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Bernard ALLAMELLE, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY
Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER
Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis
- Mme.** **ROBERT**
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA
Stéphane SAUVAGEON, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône PAR Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT
Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Mme	Véronique BOUTEILLE, SMAVD
M.	Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse
Mme.	Frédéric COUTAZ, SMAVD
MM.	Odilon DESMOULINS, SMAVD
	Christian DODDOLI, SMAVD
	Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
	Julien GOBERT, SMAVD
	Bertrand JACOPIN, SMAVD
Mmes.	Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence
	Béatrice MAYEN, Région sud
MM.	Etienne MASSE, SMAVD
	Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
	Olivier NALBONE, Région sud
	Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët

Délibération n° 2021-39
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUIN 2021

Construction d'un second contrat de rivière : point d'avancement et proposition d'actualisation de la composition du Comité de Rivière

Conformément au calendrier fixé en mars dernier, le travail de préparation d'un second contrat de rivière s'est engagé.

Le comité de rivière Durance a été réactivé et s'est réuni le 12 mai dernier. Cette instance officielle de validation et de suivi de la mise en œuvre de l'outil contrat de rivière, avait conduit le premier contrat qui s'est achevé en 2017. Il avait été créé par un arrêté inter-préfectoral datant de 2002. Il n'avait plus été réuni ces dernières années.

La réactivation de cette instance constitue une étape importante pour engager le travail collectif à mener pour construire le second contrat de rivière Durance.

La réunion du 12 mai a été l'occasion de partager le bilan du premier contrat de rivière Durance et d'évoquer les perspectives de travail de ce second contrat.

Cette réunion a également permis de valider collectivement, la nécessité de proposer aux services de l'Etat des ajustements dans la composition de ce comité, pour mettre à jour l'arrêté inter préfectoral qui le constitue.

La composition du comité de rivière est répartie en trois collèges : celui des collectivités locales, celui des services et établissements publics de l'Etat et enfin celui des « chambres consulaires et autres établissements, usagers et associations ».

Le comité de rivière Durance, dans sa composition de l'arrêté de 2002 était constitué de 80 membres :

- Dans le collège des collectivités, étaient présents, la Région, les 5 départements (13,84,04,05,83), le SMAVD, des syndicats voisins concernés par des actions du premier contrat (SMADESEP, PNR Luberon et Verdon, GIPREB), ainsi que 22 communes réparties sur les 5 départements.
- Le collège de l'Etat était constitué des Préfets (05,04,13,84) et de représentations régionales ou départementales des services de l'Etat.
- Le dernier collège réuni des chambres consulaires (chambre régionale de commerce et d'industrie et chambres départementales d'agriculture) ainsi que des représentants des usages (pêche, chasse, gestionnaires d'infrastructures et industries) et des associations de protection de l'environnement.

Aujourd'hui l'actualisation de cette composition est rendue nécessaire au regard de quatre enjeux principaux :

- Garantir la présence des intercommunalités, désormais en charge de la compétence GEMAPI
- Assurer la représentation des maîtres d'ouvrages identifiés comme les porteurs d'actions du prochain contrat de rivière.
- Améliorer la représentation de l'ensemble des acteurs et usagers du territoire
- Fusionner la gouvernance de la démarche PAPI avec le Comité Rivière

Au regard de ces objectifs la mise à jour de sa composition est proposée comme suit :

Dans le collège des collectivités :

- La Région,
- Les 5 départements (13,84,04,05,83),
- Le SMAVD,
- Des syndicats et des Parcs Naturels Régionaux voisins (PNR Luberon et Verdon, SMAB et SMIGIBA),
- 22 communes réparties sur les 5 départements,
- Les 13 intercommunalités membres du SMAVD
- Ainsi que des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS 04,05,13,84).

Soit 50 membres.

Dans le collège de l'Etat :

- Les Préfets (05,04,13,84),
- Les 4 DDT (05,04,13,84),
- L'Agence régionale de Santé, de l'Agence de l'eau,
- La DREAL PACA,
- La délégation régionale de l'agence de l'eau (AERMC)
- La représentation régionale de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Et le Service de Prévention des Crues - SCP Grand delta.

Soit 13 membres.

Dans le dernier collège les membres proposés sont :

- La chambre régionale de commerce et d'industrie,
- Les 5 chambres d'agriculture départementales (05,04,13,84 et 83),
- Les 4 fédérations départementales de pêche (05,04,13,84) et l'AAPPMA du Bas Verdon,
- La fédération régionale de chasse
- Les 2 GIC basse et moyenne Durance
- L'association France Nature Environnement
- La LPO
- Le conseil scientifique Durance
- EDF
- Le CEN PACA
- La CNR

- La Commission exécutive Durance CED
- L'UNICEM
- L'association Environnement Industrie
- L'URCPIE
- L'association Migrateur Rhône Méditerranée MRM
- La fédération régionale de Kayak
- Les 4 comités départementaux de tourisme (CDT 04,05,13,84)
- Le groupement des chiroptères de Provence

Cela porterait le nombre de membre du collège des usagers à 31.

Le comité rivière ainsi revu comprendrait 94 membres.

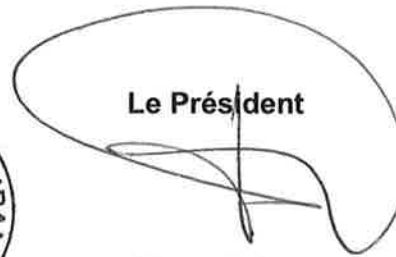
*Sur la proposition du Président,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- APPROUVE la proposition de composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Durance présentée ci-dessus ;
- APPROUVE la nouvelle proposition de composition du comité de rivière porté à 94 membres en vue de sa transmission aux services de l'Etat.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUIN 2021


Le Président
Yves WIGT




Le Président
Yves WIGT